

NOTES D'ÉPIGRAPHIE

PAR M. L. FINOT,

Directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

VII

L'INSCRIPTION DE PRĀH KHAN

Le monument de Prāh Khan, dans la province de Kompong Svay (Cambodge), comprend le soubassement d'un sanctuaire entouré de trois enceintes (1). Entre la seconde et la troisième enceinte, au S. de la chaussée, est un temple secondaire dont le pied-droit S. de l'entrée porte une inscription de 20 lignes bien gravées et bien conservées.

Elle est en sanskrit et en vers: une stance sragdharā (l. 1-4) et 8 çlokas (l. 5-20); les pādas pairs et impairs forment deux colonnes espacées de 4 centimètres environ.

Un premier estampage en fut pris par la mission Delaporte en 1873 et communiqué à M. Aymonier, à qui est attribuée une prétendue traduction publiée dans le livre de M. Delaporte (2) et qui n'a rien de commun avec l'original: M. Aymonier la tenait sans doute du Prāh Sökön de Phnom-penh, coutumier de pareilles prouesses.

Le Dr Harmand, au cours de son voyage de 1875, l'estampa de nouveau et en publia, à titre de spécimen, un fac-similé partiel (3), qui fut aussitôt traduit et commenté par M. Kern (4). M. Harmand, dès qu'il eut connaissance de l'article du savant professeur de Leide, s'empessa de mettre à sa disposition sa collection d'estampages (5) qui lui permit d'éditer et de traduire en entier l'inscription de Prāh Khan (6). Malheureusement l'imperfection de l'estampage ne permit pas à M. Kern d'en donner un texte définitif.

Cependant ce document n'a jamais été réédité: Bergaigne s'est seulement servi de l'estampage envoyé par M. Aymonier en 1883 pour établir la date de

(1) Voir L. de Lajonquière, *Inventaire*, pp. 242-246.

(2) L. Delaporte, *Voyage au Cambodge*, Paris, 1880, p. 411.

(3) *Annales de l'Extrême-Orient*, 1, p. 361 (juin 1879).

(4) *Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch-Indie*, volgr. iv, deel 3 (1879), p. 270. Traduit dans: *Annales de l'Extr.-Or.* II, 195 (janvier 1880).

(5) *Inscriptions cambodgiennes. Lettre de M. le Dr Harmand.* (*Ann. de l'Extr.-Or.* II, 271 [mars 1880]).

(6) *Ann. de l'Extr.-Or.*, II, 333.

l'avènement du roi Sūryavarman, dont l'inscription commémore une fondation. Voici en quels termes il rectifie l'opinion antérieure (1) : « J'avais accepté l'identification, déjà faite par M. Kern, du Sūryavarman de l'inscription de Préa Khan et du Sūryavarman de l'inscription de Bassac. Chose curieuse, sur trois inscriptions publiées par M. Kern, deux portaient le nom de Sūryavarman et elles parlaient précisément de deux Sūryavarman différents. Le Sūryavarman de l'inscription de Bassac... a régné au milieu du XI^e siècle çaka... Au contraire le Sūryavarman de l'inscription de Préa Khan monta sur le trône en 924, comme j'avais fini par le découvrir dans un calembour de cette inscription. » Cette dernière indication est accompagnée de la référence : « Journal Asiatique, février-mars 1883, p. 256. » A cet endroit, le procès-verbal de la séance du 12 janvier 1883 de la Société Asiatique analyse une communication de Bergaigne sur les inscriptions sanscrites récemment envoyées du Cambodge par M. Aymonier. On y lit cette phrase : « Quant à la date véritable de l'avènement de Sūryavarman, c'est 924 de l'ère çaka, ainsi que l'a découvert M. Bergaigne dans un jeu de mots de l'inscription de Préa Khan qui avait échappé à M. Kern. » Le procès-verbal ne nous apprend rien de plus et Bergaigne ne s'est nulle part, à ma connaissance, expliqué plus clairement. Mais il n'est pas douteux que le jeu de mots en question soit le mot *caturbhujavilāsaka* ; en effet *catur* = 4 ; *bhujā* = 2 ; *vilā* = 9. La répétition du même mot à la finale des deux hémistiches suffirait d'ailleurs à dénoncer la présence d'une expression à double sens.

Le roi dont l'inscription célèbre les mérites est Sūryavarman I^{er} (924-971 ç.). Il semble avoir été bouddhiste, comme en témoignent les termes exclusifs de la stance 11, de même que son nom posthume de Nirvāṇapada ; ce qui ne l'empêchait d'ailleurs nullement de rendre hommage à Çiva. Si on s'en rapporte à son panégyriste, ce fut un prince cultivé : il avait étudié les dharmaçāstras, les kāvyas, les six darçanas, le *Mahābhāṣya* de Patañjali et les autres traités de grammaire. Les fondations pieuses furent nombreuses sous son règne : mais il n'est pas certain, contrairement à l'assertion de M. Aymonier (*Cambodge*, I, 438), que Prāh Khan soit un temple élevé par Sūryavarman en l'honneur du Buddha. M. de Lajonquière a déjà fait remarquer (*Inv.*, p. 246) que « l'œuvre irréprochable » dont parle l'inscription pouvait être non l'ensemble du temple, mais le petit monument sur la porte duquel cette inscription est gravée. J'ajouterai que ce texte mi-çivaïte mi-bouddhique ne permet pas de décider sous quelle invocation le temple fut primitivement construit.

L'inscription n'est pas datée. M. Kern croyait pouvoir inférer de l'emploi du prétérit qu'elle était postérieure à la mort du roi (971 ç.), mais les inscriptions publiées depuis lors ont montré que cette forme de langage n'impliquait en aucune façon un règne passé.

(1) *Chronologie de l'ancien royaume khmer d'après les inscriptions*, dans : *Journal Asiatique*, 1884, p. 20 du tirage à part.

I çrīmatpādagrahīlāvanāmitadharāṅkṣobhasaṅkṣobhitāṣṭhaṃ
bhrāmyatkrandatsurendraṃ bhujavalapāvanais saṃskhalatsadvimānaiḥ
svāṅgais svalpīkṛtācaṃ navarasarucibhir visphuradraçmimālyair
nāṭyaṃ Vrahmādisevyāṃ sukhayatu dayitānandanāṃ Candramauleḥ

II ॐ namo Buddhāya sarvvajñāçabdo yatraiva sārthakaḥ
tasyaiva hi vacas satyaṃ pramāṇena nirūpitam

III taduktau pāramītantrataryau tadgatayogināḥ
Tryakṣaraṅjanījajñānaṃ gurupādayugaṇaṃ name

IV Çrīddhaç Çrī-Sūryavarmmasīc Caturbhujavilāsakaḥ
yas sūryavaṅçajō rājye caturbhujavilāsaka[h]

V Smaro naṅgaç Çaçāṅko pi Çaçīti niravadyakam
asrjad yaṅ ṅv idaṅ karma kāntisarggāvadhīçhayā

VI bhāṣyādīçaraṇā kāvyapāṅiṣ ṣaddarçanendriyā
yaṅmatir dharmmaçāstrādīmastakājaṅgamāyata

VII etāvatānumeyaṃ yad vīryaṃ yad rūḍhadhīr munīḥ
raṅastho rājasaṅkirṇād rājño rājyaṃ jahāra yaḥ

VIII kāladoṣānalāviṣṭā yasya sekāmvunirggame
tadvīnāçāt kṣaṇaṃ lokāḥ sukhāyante sma sarvvathā

IX yugahāner ayaṅ Dharmaḥ padabīno jarākṛçāḥ
yaṅnitirasam āsādya satpadas sma yuvāyate

TRADUCTION

I. Ébranlant les régions de l'espace par l'ébranlement de la terre qui fléchit sous le frôlement du bout de son pied divin ; faisant tournoyer et mugir l'Indra des dieux au vent de ses bras puissants qui ballottent les palais célestes ; rapetissant l'espace par ses membres luisants d'une sueur récente et enguirlandés de rayons étincelants ; puisse-t-elle nous porter bonheur, la danse — digne de l'attention respectueuse des dieux et délice de sa bien-aimée, — la danse de Celui qui a pour diadème la lune !

II. Hommage au Buddha, à qui seul s'applique avec son plein sens le nom d'Omniscient ; de lui seul en effet la parole est vraie et logiquement établie.

(1) La succession des lignes est la même que dans l'original.

III. Désignés par lui (1) comme les deux barques de la doctrine des Pāramīs pour le yogin qui s'y applique, je salue les pieds de mon guru, dont la science a sa source dans le faveur du dieu aux trois yeux (2).

IV. Il était (un roi nommé) Çrī Sūryavarman, enflammé par Çrī, ayant la grâce de Viṣṇu, né de la race du Soleil ; son règne avait pour base quatre, les bras et les ouvertures (3).

V. On le surnommait Smara, Anaṅga, Çaçaṅka, Çaçin : c'est pourquoi il créa cette œuvre irréprochable dans le désir de porter à son extrême limite la création du beau (où : la diffusion de son éclat).

VI. Ayant pour pieds le *Bhāṣya*, etc., pour mains les *kāvya*s, pour organes des sens les six *darçanas*, pour tête les *dharmaçāstras*, son intelligence était une personne vivante.

VII. Quelle fut sa vaillance, on peut l'inférer de ce que, Muni à l'intelligence mûrie, il enleva dans la bataille la royauté à un roi mêlé à d'autres rois.

VIII. Les gens qui étaient tourmentés par le feu des vices du temps, lorsque ce feu fut éteint par l'eau de ses libations (4), se sentirent à l'instant dans une félicité parfaite.

IX. Par l'écoulement des yugas, Dharma était privé de ses pieds et desséché de vieillesse : grâce à l'ambrosie du gouvernement de ce prince, il retrouva ses pieds et sa jeunesse.

VIII

INSCRIPTION DE PRĀH THĀT KVAN PIR

Cette inscription, gravée sur le montant droit de la porte du temple de Kvan Pir, dans la province de Kratié (5), se compose de deux lignes de 0,65 de long sur 0,08 de haut, formant une stance *sragdharā* :

āvīrbhūte çakendre vasudahanarasair (6) kāmīnimadhyacandre (7)
simhe lagne tulāyāṃ dinakaratanaye ghāṭike jīvaçukre
(2) minendrendvātmaçate (8) kṣītisutasahite bhūritikṣṇāṅçujāle
devaç Çrī Puṣkareço dvijavaramunibhis sthāpitaḥ Puṣkareṇa

(1) Probablement par *Tryakṣa*

(2) M. Kern rattache le premier hémistiche de III au vers précédent et explique *tantrataryau* comme un locatif sg. incorrect pour *otaryām* ou *otaryau* ; il traduit en conséquence : « Car sa doctrine à lui est démontrée comme la seule vraie dans le dogme sauveur (*tantrataryau*) des Pāramīs proclamé par lui (*taduktan*) pour le contemplateur cherchant à l'approfondir. » Il ne paraît plus simple de couper, comme à l'ordinaire, le sens à la fin de chaque *çloka* et de faire de *taryau* un duel en apposition à *pādadvayam*.

(3) C'est-à-dire qu'il monta sur le trône en 924 çaka.

(4) Les libations qui accompagnaient ses libéralités aux temples.

(5) Voir L. de Lajonquière, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, pp. 182-185.

(6) Corr. *rasaiḥ*.

(7) Corr. *kāmīni*.

(8) Corr. *minendre*.

ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ
 ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ ກຳມະໄນ

FIG. 3. — INSCRIPTION DE PRAU THAT KVAN PIR.

« Le roi des Çakas étant manifesté par les saveurs, les feux et les Vasus (638), la lune étant au milieu de la Vierge (*kāminī*), l'horoscope dans le Lion, Saturne dans la Balance, Jupiter et Vénus dans le Verseau, Mercure dans les Poissons, le soleil étant associé à Mars, Puškara a fait ériger le dieu Çrī Puškareça par les Munis et les plus éminents des brahmanes. »

Cette date est invérifiable, puisqu'elle ne contient ni le mois ni le jour. On pourrait à la rigueur se passer de cette donnée si les positions du soleil et des planètes étaient complètement déterminées, mais il nous manque précisément celle du soleil, à moins qu'elle ne soit indiquée par *jāle*: mais, en supposant qu'il faille entendre que le Soleil et Mars sont dans le signe de l'*Aquatique*, cette dernière dénomination peut s'appliquer également à quatre signes: le Cancer, le Capricorne (*makara*), le Verseau (sorti de l'Océan avec Dhanvantari), enfin les Poissons: dans ces conditions, une vérification est pratiquement impossible.

Puškara, comme l'a déjà fait remarquer M. Pelliot (*B. E. F. E.-O.*, iv, 214), est probablement à identifier avec Puškarākṣa, prince d'Aninditapura et roi de Çambhupura (1).

IX

LES PLATEAUX DU NÚI CAM

Le Musée de l'École française possède deux plateaux d'argent, dont l'obligeante entremise de M. Doceul, administrateur des Services civils, nous a ménagé l'acquisition (voir *B. E. F. E.-O.*, i, 160). Ces plateaux ont été trouvés dans une grotte du massif montagneux appelé Núi Cam par les Annamites, Phnom Kâm par les Cambodgiens, dans la province de Chaudoc (Cochinchine).

(1) Voir ISCO. pp. 356-357.

Ces deux plateaux sont ronds et peu profonds (environ 3 centimètres) ; leur diamètre est respectivement de 18 et de 23 centimètres. Ils sont percés au centre d'un trou destiné sans doute à recevoir une vis au moyen de laquelle un pied était fixé au plateau par un écrou : c'est une forme encore en usage au Cambodge. Le pourtour est formé par une gorge entre deux bourrelets ; le bourrelet extérieur se rabat au dehors sous forme d'un large rebord de la même hauteur que le plateau. Les rebords extérieurs des plateaux sont tous deux inscrits ; mais l'un, fondu avec le plateau, est intact, tandis que l'autre, simplement soudé, s'en est détaché et a perdu un fragment contenant les premiers mots du texte et probablement une date.

Les caractères des deux inscriptions sont identiques ; ils sont gravés à la pointe et mesurent 7 millimètres.

Premier plateau

1088 çaka vraḥ dakṣiṇā kamrateṅ jagat Çrī Kālapavvaka (1) nā thve saṃvatsapūṇa (2) kamrateṅ jagat Çrī Tribhuvanēçvara.

« 1088 çaka. Sainte offrande du seigneur Çrī Kālapavvaka ; il fait la (cérémonie) du bout de l'an (?) au seigneur Çrī Tribhuvanēçvara. »

Second plateau

..... kamrateṅ aṅ Çrī Tribhuvanādityavarmmadeva ta kamrateṅ jagat Liṅgaparvata nā thve dvitiya vraḥ koṭihoma.

« [Offrande du] seigneur Çrī Tribhuvanādityavarmmadeva, qui (est) seigneur du Liṅgaparvata ; il fait le second saint koṭihoma. »

Ces deux plateaux sont donc des offrandes faites, probablement au même sanctuaire et à peu près à la même époque, par deux seigneurs, à l'occasion d'une fête religieuse. Le premier de ces donateurs, qui porte le nom assez étrange, s'il n'a été défigurés par le graveur, de Kālapavvaka, célèbre en l'an 1088 çaka = 1166 A. D., en l'honneur du dieu Tribhuvanēçvara (Çiva), une cérémonie qu'il appelle *saṃvatsapūṇa*. Ce nom est évidemment incorrect : la conjecture proposée, *saṃvatsarapūṇa*, la « clôture de l'année », est d'autant moins sûre que nous ne connaissons pas, dans le rituel brahmanique, de cérémonie ainsi nommée ; nous ferons seulement remarquer à l'appui de cette hypothèse que l'*n* semble impliquer un *r* précédent.

Le second donateur se nomme Tribhuvanādityavarmmadeva. Ce nom en *varman*, avec l'adjonction de *deva*, paraît désigner un roi ou tout au moins

(1) La lettre *ka* avait été oubliée par le graveur ; elle a été ajoutée « en exposant ».

(2) Corr. *saṃvatsarapūṇa* (?). Il s'agit évidemment d'une fête religieuse.

un prince de famille royale : c'est la première fois que ce nom se trouve dans les textes ; ce n'est certainement pas celui du roi régnant qui, à cette date, était Jayavarman VII. La cérémonie qu'il célèbre, le *koṭihoma* « oblation d'un million », est un rite brahmanique connu⁽¹⁾ et dont on trouve d'autres mentions dans les inscriptions cambodgiennes. Ainsi Yaçovarmān (roi en 811 ç.) dans ses inscriptions digraphiques (ISCC. XLIV-LIV, st. 28), se vante d'avoir offert le *koṭihoma* et les autres sacrifices (*koṭihomādiyajñānām āharttā yo mahīpatih*). De même l'inscription de Phnom Sandak nous apprend que Sūryavarman II (roi en 1034 ç.) faisait célébrer annuellement le *koṭihoma* et distribuer des dons (*dakṣiṇā*) aux prêtres et des présents aux divinités de tous les lieux de dévotion (Aymonier, *Cambodge*, I, 396). Le même roi, dit l'inscription de Phnom Prāh Vibār, fit célébrer le *koṭihoma* et le *lakṣahoma*. (*Ibid.*, II, 215.)

Le *Liṅgaparvata* ⁽²⁾ n'est pas identifié. Si les plateaux sont restés à leur place primitive, on peut supposer que le Núi Cam est l'ancien Liṅgaparvata sur lequel s'élevait le temple de Tribhuvaneçvara.

X

LE *rasung batou* DE BAN METRUOT

Cette pierre inscrite a été trouvée près de Ban Metruot, à 30 kil. environ au N. de Ban Methuôt, chef-lieu de la province laotienne du Darlak, dans les



FIG. 4. — *RASUNG BATAU*.

circonstances suivantes. Un jour — il y a de cela à peu près un demi-siècle — un vieux sauvage, en creusant la terre pour chercher des patates, y trouva une pierre inscrite. Il la rapporta d'abord chez lui, puis, craignant les vertus inconnues de cette pierre, la jeta hors de sa maison. Un Laotien la vit et l'apporta au Commissariat, d'où un fonctionnaire, mal informé sans doute des règlements concernant les antiquités indochinoises, l'envoya à M. Adhémard Leclère, résident de Kratié. Elle doit être actuellement conservée dans cette résidence.

A son passage dans la région, M. Odend'hal retrouva le vieux sauvage aveugle qui avait découvert la pierre ; il se fit conduire au lieu de la trouvaille et ordonna une fouille de reconnaissance qui ne révéla pas la moindre trace d'une construction ancienne.

(1) Il est exposé dans le 31^e pariçista de l'*Atharvaveda* (inédit), et dans le chapitre *Koṭihomaridhik* du *Bhaviṣṭyottarapurāna* (Weber, Catal. mss., Berlin, I, p. 136). Il est mentionné sans explication dans le *Grhyasamgraha*, I, 8 et dans le *Harṣacarita*, Bombay, 1892, p. 169, l. 11. (Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Barth.)

(2) Ce nom se retrouve à Vat Phou (*B. E. F. E.-O.*, II, 237).

En même temps que le rapport de M. Odend'hal, nous recevions le memorandum des découvertes de M. Adhémar Leclère (*infra*, Notes et mélanges), accompagné de plusieurs dessins dont l'un représentait la fameuse pierre (fig. 4). Il nous fut impossible de découvrir la nature de cet objet singulier : on ne pouvait songer sérieusement à un socle ; ce billot allongé n'était évidemment pas fait pour porter une statue ; mais à quel usage était-il destiné ? L'énigme s'éclaira subitement lorsque M. Parmentier, à son retour de Chanh-lo, nous fit voir parmi les trouvailles faite dans cette fouille, un billot de pierre à peu près identique au premier, mais accompagné d'un rouleau (fig. 5).

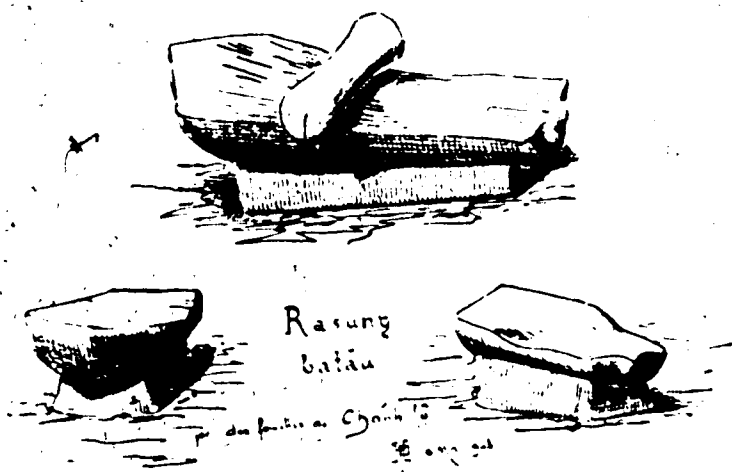


FIG. 5. — RASUNG BATAU AVEC ROULEAU.

Par bonheur, M. Parmentier put en même temps nous donner de cette curieuse pièce une explication satisfaisante qu'il devait à la riche érudition chame du P. Durand. Les Chams ont encore aujourd'hui la coutume, dans certaines fêtes, d'enduire d'une mince couche de pâte le visage des divinités. La pierre sur laquelle on façonne ce masque à l'aide d'un rouleau est appelée *rasung batau*. La pierre de Ban Metruot est un de ces ustensiles.

Elle porte inscrites sur le pied les deux syllabes

ḥḥ

où M. Leclère croit trouver le mot *punyā*, mais qui se lisent clairement *pu vyā*. C'est une expression chame signifiant « Sa Majesté la Reine ». C'est, avec les temples de Yang Prong (Ban-don) et de Yang Mum (Palei Chur), un nouveau vestige de la pénétration chame dans les pays sauvages. Quant au motif de l'inscription, on est réduit aux conjectures : la *pu vyā* en question est-elle une donatrice qui a voulu signer son présent, ou une pieuse princesse qui désira se réserver cette pierre pour préparer elle-même la toilette de sa devatā préférée ? Nous devons laisser provisoirement cette question en suspens.